

UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE)

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Responsable assistance support, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), session 2025

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Responsable assistance support, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), au titre de l'année 2025 :

Monsieur DURAND Eric, ingénieur d'études hors classe, président, Université Lumière Lyon 2, Lyon.
Madame CORNUT Sandrine, attachée principale d'administration de l'état, vice-présidente, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame CAUCHY Laurence, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur MOLINERIS Mathieu, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université Aix Marseille, Marseille.

Monsieur VILVERT Alexis, ingénieur d'études hors classe, membre, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.

Madame REUSSER Elise, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Lyon, le 23 juin 2025

Pour la Présidente et par délégation

La Directrice Générale des Services adjointe

En charge des ressources humaines et de l'action sociale


Cathy LOBRY